

Association des Intérêts de Tavel

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 5 juin 2025.

1. Salutations

Le président, Monsieur Sébastien Froidevaux, souhaite la bienvenue aux membres présents et salue également la présence de Monsieur Aurélien Blanchard de Police Riviera, de Monsieur Renato Fabris vice-président du Conseil de paroisse l'Eglise catholique de Clarens, de Madame Gabrielle Müller, secrétaire de l'association des intérêts de Clarens, de Madame Vijitha Logasooriya du kiosque de Tavel et annonce que Monsieur Olivier Gfeller, syndic et député, nous rejoindra en cours d'assemblée.

Quelques personnes invitées se sont excusées : Monsieur Samuel Roch, président de l'association des intérêts de Chailly, Baugy, les Crêtes et environ, Monsieur Alexandre Barone de l'Association des intérêts de Clarens, Monsieur Omar Soydan de la Société des Intérêts des Avants et Monsieur Vincent Demaurex, Pasteur.

Les membres de la municipalité, dont Monsieur Florian Chiaradia, municipal, qui s'est excusé personnellement

Le président signale les noms des membres qui se sont excusés : Mesdames Wiebke Steffen-Tiffert, Françoise Trachsel, Caroline Tiercy, Nora Grand, Christiane Heiniger, Fabienne Blanc et Jeannette Held et Messieurs Raoul Bonjour, Beat Schatzmann, Pierre-Alain Grand et Cédric Blanc.

L'assemblée se lève pour une minute de silence en souvenir de Madame Barbara (Babette) Güntensperger, décédée le 30 janvier 2025.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 18 avril 2024

Le procès-verbal n'est pas lu étant donné que des exemplaires sont à disposition dans la salle.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciement à son auteur, la secrétaire, Madame Marlyse Piazzalunga.

3. Rapport du président

Le président fait un résumé des activités qui se sont déroulées en 2024. Il signale que le comité s'est réuni à six reprises. Le président, ainsi que les membres du comité, ont également participé aux diverses séances et rencontres avec les autres villages et la Municipalité. Le président remercie vivement les membres du comité pour leur implication tout au long de l'année.

Le site web est désormais géré par le président suite au départ de Madame Wiebke Steffen-Tiffert qui s'en occupait jusqu'alors.

Aucun grand projet n'est en cours actuellement.

L'extinction de l'éclairage nocturne a été modifié de 23h00 à minuit.

La boulangerie a été reprise par Monsieur Adrien Huwiler – Huwiler Gourmandises.

La présence du kiosque de Tavel est très appréciée et rend de nombreux services. Madame Véronique Germanier a remis son commerce à Madame Vijitha Logasooriya qui est ici présente.

Le président cite les activités sacrées de l'association.

La Fête du pain, moment chaque fois merveilleux, et la Saint- Nicolas autour de la Fontaine. La Fête du pain est notre principale manifestation annuelle. Elle a rencontré cette année encore un immense succès dont nous sommes très fiers grâce à la présence du groupe « Jack et ses potes » qui a assuré l'animation musicale. Le président remercie le comité pour l'organisation, notre boulanger Monsieur Jean-Marc Thomet, tous les bénévoles et plus particulièrement Albert Monney pour le feu ainsi que toutes les personnes ayant participé au montage ou ayant œuvré sur nos stands. Il remercie en particulier Madame Lorraine Fontannaz et Monsieur Alain Feissli ainsi que tous ceux qui auraient été oubliés.

Les concerts au Caveau le Clan d'Estaing ont repris avec grand succès. Merci à Catherine et Rico Bertinotti pour la programmation et l'accueil.

Le président remercie encore les habitantes et habitants, les membres aidant le comité, ainsi que tous ceux qui s'engagent pour donner des coups de mains. Il faut penser à renouveler les effectifs. Le président encourage les personnes présentes à en parler à leurs voisins et connaissances.

Avant de passer à l'approbation du rapport du président, le président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

4. Approbation du rapport du président

Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Caissier et des Vérificateurs des comptes

Les comptes 2024 ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs des comptes, Monsieur François Forel et Monsieur Enrico Bertinotti.

6. Approbation des comptes et des Vérificateurs des comptes

L'assemblée adopte à l'unanimité le rapport du caissier ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes pour l'année 2024.

7. Election des vérificateurs des comptes

Monsieur François Forel est arrivé au terme de son mandat. Monsieur Enrico Bertinotti devient premier vérificateur et Monsieur Albert Monney devient 2^{ème} vérificateur. Monsieur Matthieu Favarger est élu suppléant par l'assemblée.

8. Fête au village 2027

Le président ouvre la discussion au sujet du concept de la fête. Nous ne sommes pas en mesure d'organiser 2 événements importants dans l'année et nous allons garder notre traditionnelle fête du pain pour en faire un événement XXL. Pour ce qui est de la musique, la question se pose s'il faut prévoir 2 scènes dans le village. Les avis sont partagés, mais si nous prévoyons 2 scènes, il faudra doubler le budget.

Monsieur Edouard Fontannaz prend la parole et signale que pour lui une seule scène suffit pour ne pas faire de cassure dans le village qui n'est pas très grand. Il propose par ailleurs de faire appel à des musiciens ambulants qui se déplaceraient de caveau en caveau.

A cet effet, nous devons répertorier les caveaux susceptibles d'accueillir des participants à la fête. Nous avons déjà identifié 5 caveaux : le caveau du gouverneur, le caveau Froidevaux, le caveau Bertinotti, le caveau de Claude-Alain von Büren et le caveau de Simon Rambert.

La thématique de la fête est importante : Chailly en 2024 a choisi le vin et les Avants le style belle époque pour 2025. Matthieu Favarger propose donc que nous gardions la thématique du pain pour notre fête au village, qui sera toutefois plus intimiste.

Le président reprend la parole et signale qu'il est à la recherche de volontaires. Parmi l'assemblée, trois personnes se sont déjà annoncées, soit Madame Véronique Germanier, Monsieur Matthieu Favarger et Monsieur Albert Monney.

Pour rebondir sur le sujet de la musique à Tavel, le président nous lit le courriel de Madame Catherine Bertinotti qui annonce le prochain concert au Caveau du Clan d'Estaing en date du 26 septembre 2025 avec Alexandre Cellier (compositeur, multiinstrumentiste) bien connu dans la région. Il y aura probablement un dernier concert le 21 novembre 2025 avec « Hector ou rien ».

Pour le 1^{er} mai 2026, elle espère pouvoir faire venir François Vé, chanteur qui se déplace avec son vélo solaire.

9. Interpellation auprès de la commune pour la mise en séparatif de la ruelle de Tavel

Le président signale que des techniciens sont passés pour prendre des mesures. Plusieurs entreprises sont concernées, soit le SIGE, la Romande Energie et Swisscom. Les travaux d'ouverture devront être coordonnés pour que ces entreprises puissent faire le nécessaire en même temps. Selon les premières conclusions, on ne sait pas où l'eau des canalisations s'écoule.

Monsieur Olivier Gfeller, qui est arrivé sur ces entrefaites, signale qu'il va transmettre notre demande au service intercommunal de la gestion de l'eau. Le point sera débattu en municipalité le lendemain. Monsieur Edouard Fontannaz signale que l'eau et l'électricité devront être vérifiés et qu'une seule ouverture est prévue pour 2026. Il ne faudrait pas que la ruelle soit en travaux pour la fête 2027 !

Suite au départ du comité de Madame Wiebke Steffen-Tiffert, un cadeau de remerciement lui sera également remis plus tard, étant donné qu'elle n'a pas pu assister à l'assemblée.

10. Création d'un groupe WhatsApp

Nous allons créer un groupe WhatsApp pour pouvoir avertir les membres de l'association lorsque nous avons besoin de volontaires pour des événements ciblés.

11. Divers et propositions individuelles

A la suite d'une demande dans l'assemblée, le président confirme que l'Association des intérêts de Tavel n'est pas imposable au vu de son statut d'association.

Monsieur Albert Monney demande de voir avec la Boulangerie Huwiler s'ils peuvent assurer la fabrication de la pâte pour la fête du pain. Si nous ne pouvons pas avoir de garanties de leur part, il propose que nous achetions un pétrin afin que nous puissions être autonomes et faire la pâte nous-même quoi qu'il arrive.

Après discussion, l'achat d'un pétrin est soumis au vote de l'assemblée. Avec 9 voix en faveur de l'achat du pétrin et 4 abstentions, l'achat du pétrin est validé. En ce qui concerne le coût de cet achat, l'assemblée doit se prononcer sur un budget de CHF 1'000.00. Ce budget est accepté par 10 voix en faveur du budget de CHF 1'000.00 et 2 abstentions.

Le syndic, Monsieur Olivier Gfeller, prend la parole et nous transmet les salutations des autorités communales. Il demande qu'à l'avenir la date de l'assemblée générale soit communiquée plus tôt aux autorités communales pour assurer une meilleure représentation.

Il remercie le comité et son président pour le travail accompli durant l'année. En ce qui concerne la fête au village 2027, il remarque que chaque village a son identité. Il est très en faveur de l'option intimiste de la fête au village à Tavel sur le thème du pain.

Il nous rappelle que la fête au village 2025 se déroulera fin août aux Avants sous le thème de la belle époque et verra le retour de la Bénichon.

Il remercie également police Riviera pour sa présence à notre assemblée générale. Il nous promet aussi que la ruelle de Tavel ne sera pas en travaux pendant la fête !

En conclusion, il déclare que la grande richesse de Montreux, ce sont justement ses villages.

Le président clôt l'assemblée en invitant chacun à se joindre à la verrée traditionnelle.

L'assemblée est levée à 21h10

La secrétaire

Marlyse Piazzalunga

Tavel, le 16 juillet 2025